



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 (Maison communale) le **mercredi 29 mars 2023** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 20 mars 2023.
Par le Collège,

Le Directeur général,
M. LENNARTS



Le Bourgmestre,
N. TAMIGNIAU

SÉANCE PUBLIQUE

1. **Communications** (décisions de l'autorité de tutelle compétente relatives à différents actes du Conseil communal).
2. Convention de partenariat « MO.JO » (= « *Mobile journalism* ») entre l'A.s.b.l. *TV Com* et la commune : décision [*sous réserve*].
3. *Association Braine Culture* (A.B.C.) A.s.b.l. - Comptes pour l'exercice 2021 : communication [*sous réserve*].
4. Comptes du *Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château* A.s.b.l. pour l'exercice 2021 : communication.
5. Règlement communal complémentaire au Règlement général de police de la circulation routière. Inscription de nouvelles mesures [réservation d'un emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite (PMR) à titre individuel (Grand'Place 16) et installation d'un dispositif ralentisseur de type sinusoïdal, rue de la Pottérée à hauteur du n° 1] : décision.
6. *Sanctions Administratives communales* (« SAC »). Convention de collaboration à conclure avec la Ville de Nivelles pour la mise en place et l'application des procédures de médiation et de prestation citoyenne en guise de mesures alternatives aux amendes administratives infligées par les « sanctionneurs » provinciaux: approbation.
7. *Centre culturel du Brabant wallon* A.s.b.l. - *Maison de l'urbanisme du Brabant wallon*. Désignation, au scrutin secret, d'un délégué effectif, appelé à remplacer feu M. Alain FAUCONNIER, pour le *Conseil d'orientation* : décision.
8. Vie associative. Critères de reconnaissance officielle par la commune d'une association nouvelle [en vue de la mise à disposition gracieuse de locaux, de matériel, d'appui logistique apporté par le personnel communal (du service des travaux) ou encore d'une ou plusieurs subventions à charge du budget communal] : décision.
9. *Plan de cohésion sociale* ("P.C.S.") subventionné par la Wallonie. Rapport d'activité et rapport financier pour 2022 : approbation.

10. Opération de développement rural – Mise en œuvre du P.C.D.R./A21 local - Rapport d'activités pour l'exercice 2022 : approbation.
11. Marchés de travaux en matière d'éclairage public. Renouvellement de l'adhésion à la centrale d'achat de l'intercommunale *ORES Assets* : décision.
12. Éclairage public – Coupure entre minuit et 5 h du matin. Prolongation (jusqu'au 30 juin 2023) de la mesure déjà adoptée du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023 : décision.
13. Réaménagement de la rue des Cattys à Braine-le-Château. Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents d'un marché de travaux : décision.
14. École communale. Projet de démolition / reconstruction (avec une capacité d'accueil supérieure) des bâtiments scolaires de l'implantation de Wauthier-Braine (« *Les Coccinelles* »), rue des Écoles, 1/A. Investissement soutenu financièrement par la Communauté française via le « PRR » (*Plan de reprise et de résilience* européen). Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux : nouvelle décision.
15. Cession à titre gratuit à la commune – pour cause d'utilité publique – d'une parcelle de 77 ca en nature d'assiette du sentier des Genêts (partie) à Braine-le-Château et création d'une servitude de passage en faveur de la parcelle restant appartenir aux cédants (M. M. CESTARO et M^{me} V. RIZZUTO). Transaction effectuée en exécution d'une condition du permis d'urbanisme délivré à ces derniers : décision. Projet d'acte authentique : approbation.

HUIS CLOS

16. Exercice de la fonction accessoire de concierge, avec bénéfice d'un logement (bien communal). Convention avec un membre du personnel ouvrier de la commune : approbation.

Personnel enseignant

17. Mise en disponibilité pour raison médicale d'un maître de religion islamique.

*
